



En Europe, la prolifération du sanglier devient incontrôlable

15.09.10 | 15h06 • Mis à jour le 15.09.10 | 17h56
Article paru dans l'édition du 16.09.10

Cerfs, chevreuils, lièvres, faisans : **petit ou grand, le gibier ne manquera pas pour la saison de chasse 2010-2011**, qui a ouvert dimanche 12 septembre dans une quarantaine de départements au sud de la Loire. Mais aucune espèce, cette année encore, n'égalera le sanglier par son abondance. En dépit du Plan national de maîtrise du sanglier, lancé en 2009 par le ministre de l'écologie [Jean-Louis Borloo](#), malgré une mortalité due à la chasse, multipliée par dix en trente ans (plus de 560 000 animaux abattus en 2009), la bête noire poursuit inexorablement son expansion démographique.

Et pas qu'en France ! En Allemagne, en Italie, dans presque toute l'Europe en fait, ses effectifs ont connu ces dernières décennies **une croissance spectaculaire. Au point de poser quantité de problèmes : dégâts causés aux cultures, qui exacerbent les tensions entre agriculteurs et fédérations de chasseurs ; accidents de la route (20 879 collisions avec un véhicule enregistrées en France en 2009) ; risques paranucléaires - près de vingt-cinq ans après la catastrophe de Tchernobyl, les sangliers allemands continuent de se nourrir de champignons, de truffes et de baies sauvages contaminés par du césium -, et plus encore sanitaires, l'espèce constituant un réservoir pour plusieurs maladies infectieuses ou parasitaires...**

D'où la nécessité, soulignée par un nombre croissant d'experts, d'améliorer la gestion des populations de cet ongulé, devenues incontrôlables dans plusieurs régions. Comment ? En prenant mieux en compte les raisons de ce succès démographique. Omnivore, opportuniste et très mobile (il parcourt de 2 à 15 km par jour), le sanglier est doté d'une prolificité exceptionnelle, qui brouille les stratégies de régulation cynégétique adoptées pour le cerf, le chevreuil ou le chamois.

"Dans des conditions environnementales favorables, les laies peuvent mettre bas dès l'âge de 1 an, alors que ce n'est jamais avant 2 ans chez les autres ongulés. Et elles ont tous les ans des portées de cinq marcassins en moyenne, quand les autres espèces produisent majoritairement un seul jeune", précise [Eric Baubet](#), chef de projet pour les études sur le sanglier à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

"Les femelles semblent se reproduire de plus en plus jeunes, et le schéma classique de la chronologie de la reproduction, qui prévoit un arrêt estival de celle-ci, est souvent battu en brèche", ajoute [François Klein](#), coordinateur des recherches sur les cervidés et le sanglier à l'ONCFS. Réponse au réchauffement climatique ? A la modification des pratiques culturelles ? Effet d'une "déstructuration sociale" liée à un déficit de mâles adultes ?

Quoi qu'il en soit, cette plus grande précocité reproductive doit être prise en compte dans les consignes de prélèvements données aux chasseurs. Comme doit être favorisée la mise au point d'outils permettant de suivre la dynamique de l'espèce. A l'instar du modèle démographique établi par les chercheurs de l'ONCFS, fondé sur la répartition par sexe et par poids des populations.



Europe : prolifération du sanglier

"Appliqué à l'échelle du département du Doubs, ce modèle a permis de mieux comprendre les variations d'effectifs observées en fonction des différentes règles de tirs", illustre M. Baubet. Et de constater, par exemple, que "lorsque le nombre de sangliers est en augmentation, la consigne donnée pendant des années aux chasseurs, de ne prélever que les petites femelles en épargnant les adultes reproductrices, ne suffit pas à stabiliser la population."

Reste qu'aucune règle de gestion, sur le terrain, ne marche à tous les coups. D'une part parce que les conditions de tirs (nombre de chasseurs, durée de la période de chasse...) diffèrent d'une zone à l'autre. D'autre part et surtout, parce que les sangliers investissent sans cesse, et avec efficacité, de nouveaux territoires auxquels les chasseurs n'ont pas accès.

Réserves naturelles, terrains militaires, noeuds d'autoroute ou zones périurbaines : espaces de tranquillité pour l'animal, ces lieux constituent autant de "points noirs" pour les gestionnaires, ainsi que le fait apparaître la première phase du plan Borloo, en cours d'achèvement. Consacrée à dresser un tableau des objectifs à atteindre dans chaque département, celle-ci met en lumière des situations contrastées, avec des zones très ciblées sur lesquelles se concentrent les difficultés. En ce qui concerne les cultures, seulement 3,5 % des communes (situées pour l'essentiel en régions Centre et Poitou-Charentes) cumulent ainsi 50 % des dégâts.

Catherine Vincent